

Aurillac le 12 août 1922



Monsieur le Préfet

J'ai l'honneur de venir solliciter
de votre très haute bienveillance
de vouloir bien me faire délivrer un
passé-port pour me rendre en Italie
ou je désire visiter plusieurs villes
pour affaires commerciales

Je vous prie Monsieur le Préfet
de m'adresser mes meilleures salutations

Votre toute dévouée

Raissaac Jeanne.

Demeurant à Aurillac rue
Jean Héroult N° 3 bis

Transmis à Monsieur le Préfet du Cantal
avec avis favorable

Aurillac, le 14 août 1922

Le Commissaire de Police

